

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

Vieille histoire du passé

Le port de Tunis

M. René-Leclerc, secrétaire général du Comité de l'Afrique du Nord à Paris a donné le mois dernier une conférence à la Cité des Informations à l'Exposition Coloniale dont le sujet était **Tunis grand port maritime.**

Nous le voulons bien, mais il aurait été préférable d'en construire un à La Goulette direct sur la mer comme le désirait M. Michaud, ancien directeur général des Travaux Publics rien qu'instable collaborateur de M. de Fages de Lafour.

M. Michaud était opposé à cette création c'est de M. Payillier, successeur de celui-ci, que nous tenons le fait, et lui-même était de l'avis de son prédécesseur, un port dans la vase nauséabonde et pestilentielle du lac Bahira où l'on n'arriverait jamais à faire rien de bon c'était une chose absurde.

Donc, M. René-Leclerc est dans l'erreur en disant :

« Que lorsqu'il s'agit pour le protectorat de choisir le point où se construirait un grand port moderne, on se refusa à porter un semblable effort ailleurs que là où se trouvait le centre le plus important d'affaires, de passages et de trafic et qui était en même temps la métropole administrative et intellectuelle de l'Etat tunisien. »

Nous sommes d'accord que Tunis était la métropole administrative et intellectuelle de l'Etat tunisien, mais La Goulette n'est pas si loin d'elle qu'on ne pouvait en faire son grand port !

Si on s'est décidé, bien à contre cœur pour Tunis, car on allait à l'aventure malgré les nombreux sondages entrepris dans la vase du Bahira accumulée depuis des siècles, c'est qu'il y avait une raison majeure le Rubattino.

C'était le nom de la compagnie italienne qui exploitait la ligne de chemin de fer de Tunis à La Goulette, La Marsa et Tunis. Celle-ci avait pris la suite d'une compagnie anglaise qui avait le monopole des transports par voie ferrée sur les deux rives du lac de Tunis. Et comme la première elle ne couvrait pas ses frais, chaque année malgré le nombre important de voyageurs transportés, le déficit était d'environ quatre cent mille francs que le gouvernement italien soldait.

Cette clause du monopole des transports autour du lac était gênante pour nous, de même que l'exploitation du chemin de fer de La Goulette par une compagnie italienne qui, de ce fait, allait voir sa situation renforcée et l'ère des bénéfices luire.

Et c'est ce qu'il fallait éviter en lui proposant l'achat de son chemin de fer à un prix avantageux. Elle refusa et c'est devant ce refus qu'on finit par se décider sans grand enthousiasme pour la construction du port à Tunis.

Et l'on se mit à l'œuvre. Dire que cela fit plaisir à tout le monde, ce serait travestir la vérité car si le lac Bahira empestait certains jours, il avait bien son charme avec les mahonnaises qui le sillonnaient en transportant les marchandises de La Goulette à Tunis ou inversement, ses humands roses, parfois le paysage était vraiment féérique.

On allait donc priver Tunis de son charmant et séduisant décor.

Le fait est que le voyageur qui arrivait pour la première fois à Tunis était ravi du coup d'œil soit qu'il fit le trajet dans le Rubattino ou sur les petits vapeurs qui quelques années firent la joie des tunisiens et cessèrent leur service quand la création du port à Tunis fut définitivement décidée.

Les premiers travaux furent difficiles, il y eut des glissements de vase, des émanations tous les étés qui ne sentaient ni le patchouli, ni l'eau de cologne, mais néanmoins on parvint à faire un port de 6 m. 50 de plafond, c'était suffisant pour l'époque, mais non pour l'avenir.

La Cie Rubattino voyant décliner le nombre de ses voyageurs et le déficit s'accroître finit par là où elle aurait dû commencer, céder sa ligne à la Cie Bône-Guelma et Prolongements qui la rétrocéda peu après à la Cie des Tramways de Tunis.

Cette vente faisait disparaître le monopole des transports autour du lac et l'on put construire la gare de Maxula-

Radès et la ligne de Bir Kassa à La Goulette.

Puis peu à peu le port de Tunis s'agrandit sous l'intelligente direction d'un grand ingénieur, feu M. Louis Wiriot, aidé par des collaborateurs de choix qui le secondèrent habilement.

Mais l'idée d'un grand port à La Goulette a gagné, et gagne tous les jours, du chemin et avant qu'il soit longtemps nous aurons là-bas à 6 kilomètres de Tunis le grand et beau port qui aurait été construit sans l'intransigeance du Rubattino.

J. S. P.

Foin des flagorneurs

MENAGEONS NOTRE OR



Vivre en travaillant ou mourir en combattant tel est le dilemme qui régit la politique dans la plupart des Etats de l'Europe pour ne pas dire du monde entier.

Imbus des idées de la révolution, le peuple ne manque pas de rendre responsables les chefs du Gouvernement chaque fois que le chômage menace de ravager les foyers. Quand le pain manque à la maison, on va chercher à Versailles, ou ailleurs, le boulanger, la boulangère et le petit mitron. Quelquefois, ce sont de paisibles voyageurs qui, du haut d'un viaduc, font les frais de la démonstration, mais le geste y est tout de même, et cette mentalité nous promet de beaux lendemains.

Il faut donc reconnaître que ce n'est pas toujours drôle d'assumer la tâche d'un dictateur et que la prévision de telles éventualités rend bien excusables quelques gestes un peu brusques et même certaines mesures de précaution.

Dans un pays où tout va à peu près, on arrive sans doute à gouverner tant bien que mal, avec un assemblage de ministres irresponsables. On y arrive même plutôt bien que mal quand la bonne fortune veut que ces ministres soient d'honnêtes gens et, par surcroît, des hommes qui savent choisir leurs collaborateurs. Ainsi vont actuellement les choses en France.

Nous avons en outre l'avantage d'être en équilibre assez stable, de produire et de dépenser dans des limites comparables, d'avoir des fonctionnaires, des soldats et des marins qui pour bien faire savent se contenter de soldes modestes. Notre aisance relative est aussi la conséquence de la prudence et de l'esprit d'économie de nos nationaux; c'est pourquoi il nous est bien difficile d'employer nos réserves à encourager des gaspilleries.

L'exemple des fonds russes est d'ailleurs trop présent à la mémoire du rentier français pour que celui-ci prête à la cigale anglaise sans exiger des garanties. Or, la meilleure des garanties, c'est la bonne administration d'un pays. Quand on aura prouvé que l'activité économique est redevenue normale, on aura rétabli la confiance et le crédit; mais alors le pays lui-même n'aura plus besoin d'emprunter, car avec l'ordre la prospérité sera revenue.

Le gros problème est donc d'assurer du travail pour tout le monde, même si les salaires ne sont pas toujours très rémunérateurs. Il faut, en second lieu, que dans son ensemble et pour sa majeure partie, ce travail corresponde à un effort utile à la population, sinon on travaillant à vide on se borne à diminuer le pouvoir d'achat de l'argent et à créer la vie chère.

En définitive, les besoins de l'Etat se ramènent aux besoins de la famille, tant pour l'alimentation, tant pour le chauffage et l'éclairage, tant pour le vêtement, tant pour le logement, tant pour la circulation, tant pour le gardiennage, etc. Quand un pays tire à peu près tout du sol ou de ses colonies, quand sa population est industrielle et ne s'accroît pas à l'excès, quand ses frais généraux ne sont pas exagérés, la prospérité doit régner, si les gouvernements ne cultivent pas l'utopie et ne favorisent pas les bras au détriment du cœur, du cerveau et de l'estomac.

CIVIS.

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

Le renouvellement du privilège de la Banque de l'Algérie!!!

Il paraît que la question du renouvellement du privilège de la Banque de l'Algérie se trouve dès maintenant officiellement posée, et M. Carde, gouverneur général de l'Algérie, qui est bien pressé, en aurait entre-tenu M. Pierre Laval, président du Conseil.

Les modalités du renouvellement seront, dit-on, naturellement l'occasion de débats prolongés.

Nous en sommes certains, mais pourquoi parle-t-on du renouvellement du privilège d'émission à la Banque de l'Algérie ?

L'Afrique du Nord (Algérie et Tunisie) serait-elle à jamais liée et pivée à cette banque ? Passe pour l'Algérie, mais la Tunisie, qui n'a pas lieu d'être enchantée des avantages qui lui sont concédés ? Si elle s'adressait à un autre établissement financier, il est certain qu'elle en recevrait de plus importants que les modestes 100.000 francs à quatre sous, soit 20.000 francs d'avant-guerre, qu'on lui sert royalement.

Il faut espérer qu'une séparation aura lieu; chacune sa banque : comme le Maroc, la sienne l'Algérie, sa Banque de l'Algérie, si elle s'en accommode, et la Tunisie, sa Banque de Tunisie avec des avantages sérieux.

Qu'on mette donc, dès maintenant, aux enchères entre de grandes banques offrant de sérieuses et solides garanties le privilège d'émission de la Tunisie, qui commencera à courir naturellement à la fin de celui de la Banque de l'Algérie. Nous sommes sur et certain que le pays y trouvera son compte et la part à laquelle il a droit et que la Banque de l'Algérie n'a jamais voulu lui donner, se retranchant derrière son contrat et réservant la part du lion pour l'Algérie et presque rien pour la Tunisie.

Il faut que cela finisse et cela ne finira que si chaque pays a sa propre banque d'émission.

Y a-t-il de l'or en Tunisie ?

Notre excellent confrère la « Tunisie Française » reprenait, il y a quelques semaines cette question, vieille de près d'un quart de siècle, en quoi il avait parfaitement raison au moment où l'or est si recherché par tous les états dont les finances sont obérées.

Mêlé aux recherches qui s'effectuèrent un peu partout dans la Régence nous fimes part du succès de Jacques Bahar, un chimiste de talent, dans l'un des deux gisements dont nous avions demandé un permis de recherches qui ne nous fut pas délivré tant que nous n'aurions pas apporté la preuve qu'il y avait réellement de l'or dans le périmètre demandé.

Cette preuve, nous pouvions la faire plus tard, mais Jacques Bahar craignait qu'on nous refusât le permis parce que nous n'étions pas du dernier bien avec le résident général d'alors, l'illustre pékinois-fiche-ton-camp, que nous combattions avec énergie parce qu'il avait renié sa foi républicaine et marchait carrément avec la réaction.

Bref, Jacques Bahar, lors d'un voyage à Paris fait exprès pour cette question de l'or, avait des pépites d'or provenant de notre gisement du Cap Bon, aussi pensions-nous qu'il allait constituer tout de suite la société pour l'exploitation.

Il n'en fit rien, il avait peur qu'on ne voulut pas nous donner le permis. Nous n'étions pas de son avis mais devant ses craintes nous n'insistâmes pas autrement et repartîmes pour la Tunisie avec une immense joie au cœur.

Puis les années passèrent et toujours rien.

« Mes dossiers sont prêts, les pépites sont là, vous les avez vues attendons le bon moment et surtout motus, et pas un mot dans le journal ».

Lorsque Jacques Bahar mourut il n'y avait plus aucune pépite chez lui, elles avaient dû être bazardees par sa femme, mais les dossiers devaient être là et cela était d'importance capitale pour nous.

Hélas ! trois fois hélas ! nous ne les verrons jamais, si nous en croyons un confrère, M. E. Yung, ancien résident

au Tonkin qui nous adresse la lettre suivante :

Mon Cher Confrère,

« J'ai lu à deux reprises dans votre journal une note relative à l'ami Bahar et à ses dossiers. Il m'est possible de vous renseigner à ce sujet.

« J'avais vu Bahar l'avant-veille de sa mort et lui avait apporté des friandises faites par ma fille. Il ne m'avait jamais parlé, depuis 18 ans, de l'or en Tunisie.

« Après son enterrement, lors de l'apposition des scellés, j'ai demandé à être présent au dépeuillement des affaires, car j'avais à reprendre 3 dossiers, dont un à Couitéas, un autre à moi et un troisième relatif à une question d'inventions soulevée par moi pendant la guerre.

« J'ai pu, sous le contrôle d'un délégué du juge, chercher trois fois pendant deux heures ces papiers dans un amoncellement de paperasses notés de signes cabalistiques.

« Il m'aurait fallu huit jours pleins. « J'ai déchiré et amoncelé ces papiers qui montaient en las jusqu'au plafond et qui ont été brûlés. Personne ne réclamant la succession qui se montait à zéro.

« Il n'y avait aucune pépite dans le petit logement.

« Bahar, malgré sa grande amitié et la façon dont il était reçu chez moi, était fort discret.

« Que de regrets ! Bahar mort, Couitéas mort ! Comme l'on se sent seul !

« Suit un mot relatif à un confrère de Tunis qui s'est permis une critique d'un goût douteux ces jours-ci, il lui a envoyé une verte réponse: s'il ne la publie pas, il nous l'adressera.

« Veuillez croire, mon cher Confrère, à mes bien sincères sentiments. »

E. YUNG.

Après cette lettre tout espoir est donc perdu et il faut recommencer les recherches et personne du gouvernement ne bouge !

C'est dans l'ordre. Du moment que cela ne vient pas de l'Administration, ce n'est pas intéressant.

J. S. P.

Echos et Nouvelles

L'ACCIDENT DE M. MANGERON

Toute la population a été vivement émue en apprenant par les quotidiens du matin l'accident d'auto, que l'on croyait très grave, arrivé à notre sympathique résident général.

Celui-ci ne l'était heureusement pas et nous nous en réjouissons avec toute la Tunisie.

S. A. LE BEY A HAMMAM-LIF

L'arrivée du souverain à Hammam-Lif est fixée au dimanche 8 novembre prochain, à 10 heures du matin.

On a entrepris quelques réparations du palais, notamment à son salon particulier qui, il faut l'espérer, seront terminées bientôt et ne retarderont pas son arrivée qui le priverait de ses sorties journalières à Korbovs.

Quelques princes ont chargé des courtiers de leur trouver des villas à louer.

Il faut espérer aussi que les propriétaires ne chercheront pas à profiter de l'occasion pour demander des prix exorbitants qui les empêcheraient de passer l'hiver à Hammam-Lif.

Et puis gare à eux, c'est le moment où la commission de révision des taxes locales a achevé ses opérations et il pourrait leur en cuire, donc pas d'exagération.

ACCIDENT D'AUTO

Nous avons appris avec peine l'accident d'auto dont Mme Vye Louis Wiriot, vient d'être victime à Nogent le Rotrou en rentrant à Paris.

Ses blessures seraient assez graves, nous formons des vœux sincères pour sa prompte guérison et adressons à son fils, M. Pierre Wiriot, l'assurance de toute la sympathie que nous avons pour son regretté père.

AUX CHEMINS DE FER ALGERIENS DE L'ETAT

Le « Réveil Bônois » annonce que l'honorable M. Rouzaud, le distingué directeur des chemins de fer algériens de l'Etat va prendre sa retraite à la fin de l'année et sera remplacé par le sous-directeur M. Côme.

Ce départ sera un événement algérien car le directeur des chemins de fer al-

Casino d'Hamman - Lif

Ses déjeuners et diners réputés
Le soir on danse
PAS D'ENTREE A PAYER

gériens de l'Etat a aujourd'hui sous ses ordres plusieurs milliers de cheminots répartis sur les trois départements : lignes d'Oran à Colomb-Béchar, en Oranie, lignes d'Alger à Constantine, Tizi-Ouzou, Bougie, Biskra, Touggourt, Philippeville, Bône, Ghardimaou, Tébessa-Le Kouif et plusieurs autres petites lignes d'intérêt local qui demandent une très grande activité et quand on a une douzaine d'années de direction et dépassé la soixantaine on éprouve le besoin de se reposer un peu. Nous souhaitons à M. Rouzaud une longue et tranquille retraite et à son successeur nos vœux de réussite.

AU «PROGRES DE TUNIS»

Notre excellent confrère René Bouyac, directeur du « Progrès de Tunis » est retenu à la chambre depuis quelques jours.

Nous formons des vœux pour son prompt et complet rétablissement et puis-que nous parlons de notre confrère annonçons que son fils adjudant-chef vient d'être nommé sous-lieutenant au 3^e bataillon du génie.

Toutes nos félicitations.

LES VOIES DE COMMUNICATION ENTRE L'ALGERIE ET LA TUNISIE

Dans sa profession de foi à ses électeurs, notre excellent ami, M. Léon Deyron, maire de Souk-Ahras, qui vient d'être réélu à la presque unanimité des électeurs de la circonscription de Souk-Ahras faisait part à ses électeurs :

1^o Que la route de Souk-Ahras à Sakiet Sidj Youssef passait dans le réseau national et allait être élargie à 10 mètres et son entretien assuré dans de meilleures conditions;

2^o Et dans un avenir prochain la route de Souk-Ahras à Ghardimaou, sérieusement améliorée, sera parfaite.

Nous accueillons avec plaisir ces bonnes nouvelles car vraiment il fallait faire son testament pour s'aventurer sur ces deux routes.

DANS LA PRESSE

Nous avons reçu les premiers numéros du « Républicain de Tunisie » et lui souhaitons bonne chance et longue vie.

A propos de ce journal, le Dr Cohen-Hadria en rappelant dans « Tunis Socialiste » le souvenir du « Républicain » de l'ami Paul Lambert dit qu'il était l'organe le plus avancé de la Tunisie lorsque le « député » Ducos de la Haïlle vint à Tunis et lui demanda de créer une section du parti socialiste unifié !!!

L'ami Paul Lambert ne nous contredira certainement pas en disant que deux autres journaux, la « Petite Tunisie Socialiste » et le « Courrier de Tunisie » étaient d'une nuance beaucoup plus avancée que son journal.

Et puis quand et dans quel département Ducos a-t-il jamais été élu député ?

Il a été toujours été victime de sa bedaine et n'a jamais pu entrer à la Chambre que nous sachions, où, cependant, il y aurait tenu une place enviable.

A part ça, le Dr Cohen-Hadria est dans le vrai car Fichet, quand son « Scorpion » lui en laissait le temps donnait au « Républicain » quelques petits articles anodins réservant ses piquetés pour son propre journal.

ELECTRICITE ATMOSPHERIQUE

M. Crouzet, ingénieur chef des Services télégraphiques à l'Office Postal Tunisien, est parti dimanche matin pour Paris, où il va examiner des appareils destinés à l'étude de l'électricité atmosphérique.

Son absence durera une quinzaine de jours.

L'HUISSIER FEUILLE EN LIBERTE

Nous avons aperçu hier lundi, l'huissier M^r Feuille déambulant dans la rue d'Italie et serions heureux s'il a pu bénéficier d'un non-lieu.

Quant à M^r Baisat il passera au tribunal criminel à la session prochaine.

AU PALMARUM

Le palma vient de changer de direction, l'un des deux directeurs ayant cédé ses droits à un tiers.

Il en avait assez avec la saison der-

nière qui fut déficitaire et il craignait de perdre jusqu'à sa dernière collette.

En avait-il le droit et le cahier des charges prévoyait-il le cas ?

Sinon, pourquoi la municipalité a-t-elle laissé faire et n'intervenait-elle pas ?

LE CONGRES DE LA PRESSE COLONIALE
Le Congrès de la presse coloniale qui devait préalablement se tenir en septembre a été remis au 27-28 et 29 octobre. Il se tiendra à la Cité des Informations à l'Exposition Coloniale sous la présidence de M. Alcide Delmont, député, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Colonies.

Les participants ont été priés de confirmer leur adhésion malheureusement un peu tard.

LA « TUNISIE OUVRIERE »
Nous avons vu reparaitre avec plaisir notre confrère syndicaliste qui avait suspendu sa publication pendant l'été pour prendre un peu de repos. « Tunis Socialiste » aurait pu le suppléer, mais il avait d'autres chats à fouetter et l'équipe de remplacement préfère la polémique sans fin avec la « T. F. » aux ennuyeux articles sur des questions sociales qui endorment les lecteurs.

DEGES
Nous avons appris avec peine la mort de M. Paul Constans, député de l'Allier, ancien maire de Montluçon dont nous évoquons tout dernièrement le souvenir à propos d'une loi d'amnistie dont il fut le promoteur peu de temps avant la guerre.

De Mme A. Cassar, fille aînée de feu notre ami Joseph Licari, frère aîné d'Emmanuel et fondateur des importants établissements G. et E. Licari.

Que les familles en deuil veuillent bien agréer nos sincères condoléances.

NOTRE COURRIER
Nous avons reçu dans notre courrier des numéros très intéressants du « Ruy Blas » de Paris, de « Terre d'Afrique » d'Alger et enfin les « Annales Coloniales Illustrées » de Paris, tous bien présentés et agréables à lire.

Lisez chaque jour **EXCELSIOR** et chaque semaine le **DIMANCHE ILLUSTRE** vraiment amusant avec son Bicot et ses Zig et Puce et leur Alfred, le pingouin.

UNE MONTRE POUR RIEN
homme ou femme, avec cadran lumineux en s'abonnant au « Reporter Cinématographique » qui vient de paraître à Paris, bureaux, 31, boulevard Bonne Nouvelle.

Cette prime prendra fin le 31 courant.

Le prix de l'abonnement annuel est de 20 francs, joindre 4 francs pour l'envoi recommandé.

LA NOUVELLE CONVENTION DE LA BANQUE DE L'ALGERIE
Aux termes de ce projet, a dit M. Jules Cattelot, député de la 3^e circonscription du département de Constantine le plafond légal d'émission serait supprimé et la couverture des engagements à vue par l'encaisse organisée dans les conditions suivantes : l'encaisse des garanties serait fixée à 35 pour cent des engagements à vue; elle serait constituée, à concurrence du tiers de ce pourcentage, par des lingots ou des monnaies d'or; pour la différence, par des billets de la Banque de France, et plus généralement, par des avoirs en francs français.

Enfin, il serait admis que, exceptionnellement, la garantie pourrait être, à titre temporaire, inférieure à 35 pour cent mais supérieure à 30 pour cent.

M. Jules Cattelot estime que la nouvelle convention qui contient ces dispositions ne tient pas suffisamment compte des intérêts de l'Algérie et que la part faite à cette dernière n'est pas suffisante.

Comme il n'appartient pas, ajoute-t-il, au Parlement de modifier les conventions, la Commission est d'avis que celles-ci soient renvoyées au Gouvernement pour que soient insérées dans les conventions à venir entre le ministre des Finances et le directeur général de la Banque de l'Algérie, des dispositions nouvelles portant : 1^o le montant des avances à 80 millions sans intérêt et à 15 millions par tranche de 200 millions au-dessus du plafond de 2 milliards 400 millions; 2^o le minimum de la redevance à 20 millions; 3^o la création en compte courant d'un crédit de 300 millions au taux d'escompte de la Banque de France. La Commission espère que, lorsque d'autres conventions interviendront, l'Algérie participera à la prospérité de la Banque par l'augmentation du capital et la souscription par elle d'actions au pair.

BREVET TUNISIEN N° 3.200
La Société d'Ile : Californial Spray-Chemical Company, à Watsonville, propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3.200, déposé le 13 septembre 1924 pour : « Insecticide et procédé pour le préparer, le combiner et l'employer » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur, 20, Rue de Russie.

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi 29 octobre 1931, à 9 heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis à la cession à enzel aux enchères publiques de :

DIVERS IMMEUBLES constitués : 1^o par le lot n° 8 du plan de lotissement des dépendances du bordj situé à la plage du vieux Kram et comprenant deux terrains et deux maisons menaçant ruine dont une partie est à distraire pour la route à créer figurant sur ledit plan, le tout d'une superficie approximative de 796 mètres carrés.

Mise à prix du lot n° 8 : 4.000 francs. Les autres lots font partie du terrain dit **El Arbâa** comprenant deux parcelles, ils sont situés au Kram et font partie du habous de Mustapha Agha :
N° des lots Sup. en m2 Mises à prix
Lot n° 1 287 m2 574 fr.
Lot n° 2 300 m2 600 fr.
Lot n° 3 394 m2 788 fr.
Lot n° 4 370 m2 740 fr.
Lot n° 5 378 m2 756 fr.
Lot n° 6 278 m2 456 fr.
Lot n° 7 261 m2 522 fr.

Pour prendre connaissance du Cahier des Charges s'adresser au Bureau Foncier n° 28 à l'Administration des Habous.

Le directeur des Habous, Ali SAKKAT.

KORBOUS
ETABLISSEMENT THERMAL
Ouverture de la saison thermale le 15 octobre
Tarif réduit du 15 octobre au 15 novembre
Rhumatismes, Arthritisme, Obésité
Affections, gynécologiques
Hypertension artérielle

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR
MONASTIR — SFAX — SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS
— Dépôt de Colis —

Compagnie Algérienne
Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 89.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS. 50, rue d'Anvers
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne
Prêts sur Marchandises
Envois de Fonds — Opérations sur Titres
Garde de Titres — Souscriptions
 Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays
Agences en France dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie du Maroc et en Syrie
EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR.
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon
G. FIORINI (Propriétaire)
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus geud round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

Compagnie de Navigation Mixte
Gie Touaché — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
S, rue Léon Roches
TUNIS
Eaucourante - Ascenseur
2 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Grand Hôtel St-Georges
Chauffage central — Eau courante
Souffle du Zéphyr
MARS-PLAGE
Situation unique face à la mer
Jardin - Terrasse - Eau courante
J EYMON & Cie, Propriétaires

Placemnt Or
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

Grande Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

LE CHAT NOIR
70°
EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
C. Simon
TUNIS

ANIS BERGER
Claude Berger et Cie — Marseille
Apéritif Anisé
DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Pianos ERARD, PLEYE & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS
N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UNE PARCELLE DE TERRAIN INDUSTRIEL SISE A LA GOULETTE
Le mardi 1^{er} décembre 1931, à 15 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax à Tunis, devant M. le Représentant de la Direction Générale des Travaux Publics et en présence de M. le Délégué de la Compagnie des Ports, à la vente, aux enchères publiques, d'une parcelle de terrain industriel sise à La Goulette.
La contenance de cette parcelle est de 18.187 mètres carrés et la mise à prix est de 60 francs par mètre carré.
Le plan parcellaire, le Cahier des Charges contenant les clauses de la vente ainsi que les conditions de cette dernière, seront tenus à la disposition du public dans les bureaux de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax et au Siège Social, 61, Rue de l'Arcade à Paris.
Pour reconnaître le terrain, s'adresser aux bureaux de la Compagnie des Ports, 1, Square Louis VIRIOT à Tunis.

J'ai Blanchi Ma Peau Sombre Et Laide
3 Tons en 3 Jours
« Ma peau était jaune, sombre et fanée. Elle présentait de fâcheux points noirs, de grossières écailles et des pores dilatés tout autour de mon nez, sur mon menton et sur mon front. Aujourd'hui, ma peau douce, blanche et veloutée et mon teint ravissant font l'envie et l'admiration de tout le monde »
Toute femme peut maintenant blanchir, adoucir et embellir facilement sa peau en faisant simplement usage chaque jour de Crème Tokalon, aliment pour la peau, couleur blanche (non-grasse). Celle-ci contient maintenant de la crème fraîche et de l'huile d'olive prégérées, combinées avec des ingrédients astringents qui éclaircissent et tonifient la peau. Elle pénètre instantanément, calme l'irritation des glandes de la peau, resserre les pores dilatés, dissout les points noirs à un tel point qu'ils disparaissent, éclaircit et adoucit la peau la plus sombre et la plus rêche. Elle maintient l'épiderme le plus desséché frais et dans une délicate moiteur mais exempt de graisse. Elle convient également à une peau huileuse.
La Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, (couleur blanche) pare en 3 jours la peau d'une beauté et d'une fraîcheur nouvelles et indescriptibles — et cela d'une manière impossible à obtenir autrement. On devrait s'en servir chaque matin. Si votre peau est ridée et vieillie, vous devriez aussi employer la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, (couleur rose) le soir avant de vous coucher. Elle nourrit et rajeunit votre peau pendant votre sommeil.

VÊTEMENTS J. BELL
V. DARVAUX
réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSE, BASCONE et MERCIER

Maisons recommandées
Artificiers Anciens mai on Paonessa Pér et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.
Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Menlero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.
Maison de santé pour les yeux, dirigé par M. le Dr Gu nod — 1^{re} Clinique fondé en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun — Tunis
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).
Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Av. Al-Djazira, 41

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine
Box part carter - Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords « LE RAPIDE »
MOULINS pour blé, org., maïs, café, etc.,
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS
C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(28^e ANNÉE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis — Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique
AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viillard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN
LEPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAUX 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS
Téléphones 487 Potinville Réseau Hammam-Lif N° 2